

Réf: Dossier 398350

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE MATERIELS ET
CONSTRUCTION » en abrégé « SIMC »

Siège BINGERVILLE NANMOUE RESIDENTIEL, Lot
435, Ilot 45

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/03/2025, et enregistrés au CEPICI le 12/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE
MATERIELS ET CONSTRUCTION » en abrégé « SIMC »

Objet : Commerce ;
Prestations de Services ;
Construction bâtiment
Travaux publics
Restauration ;
Transport ;
Imprimerie ;
Immobiliers ;
Mobiliers ;
Education ;
La formation ;
Audio-visuel ;
Santé
Gardiennage ;
Et pour la réalisation de l'objet social :
L'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.
L'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec
possibilité de donner en garantie tout ou partie
des biens sociaux.
La prise en location gérance de tous fonds de
commerce.
La prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée
Et généralement, toutes opérations financières,
commerciales, industrielles,

mobilières et immobilière, se rapportant
directement ou indirectement à l'objet
social ou pouvant en faciliter l'extension ou le
développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social BINGERVILLE NANMOUE RESIDENTIEL, Lot
435, Ilot 45

Dirigeant(s) Mme ZOU MAMINA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-03382 du 25/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°19308/GTCA/RC/2025 du 25/03/2025

